



## Urgence Juridique ?!



26 novembre 2015

Ce 26 novembre doit se tenir la reconvoction du Comité Technique Ministériel (CTM) du 12 novembre dernier. Avec pour ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du CTM du 26 mai et du 3 juillet 2015.

Textes relatif au corps des administrateurs de l'INSEE :

2.1 Projet de décret modifiant le décret n° 67-328 du 31 mars 1967 fixant le statut *particulier des administrateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques* et le décret n° 2005-816 du 18 juillet 2016 relatif au statut *particulier des inspecteurs généraux de l'Institut national de la statistique et des études économiques* (pour avis)

2.2 Projet de décret fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des administrateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (pour avis)

Projet de décret relatif aux missions des comptables publics et des régisseurs chargés de l'exécution des opérations de l'État à l'étranger (pour avis).

Projet de décret portant diverses mesures d'organisation de l'administration territoriale de l'État dans les régions (sous réserve).

Projet d'arrêté relatif aux opérations ouvrant droit au bénéfice de la prime d'accompagnement de la réorganisation régionale de l'État et du complément à la mobilité du conjoint (pour avis).

Tableau de suivi des requêtes des organisations syndicales.

Questions diverses.

Cet ordre du jour établi avant les événements tragiques du 13 novembre ne prend donc pas en compte les déclarations du président de la République à Versailles ; les fédérations des finances ont demandé au ministère qu'un nouveau point soit inscrit en priorité, le point relatif : **aux conséquences concrètes des déclarations présidentielles sur l'exercice des missions et leurs moyens**. Elles ont demandé par ailleurs que le courrier promis par les ministres lors du CTM du 13 octobre sur leurs engagements leur soit enfin communiqué (document finalement reçu ce 26 dans la matinée).

Dans une période où le terrorisme veut remettre en cause le « **vivre ensemble** », il est nécessaire de renforcer tout ce qui constitue et renforce le lien social. Il y a besoin de respiration démocratique dans une société traumatisée qui doit reprendre son souffle.

Les services de Bercy font aussi partie de ce poumon visant à revitaliser la cohésion sociale. Tel était le fondement et le sens de notre demande qui visent à replacer les agents au cœur des préoccupations. Conscientes que cela demandait un peu de temps, les fédérations avaient proposé de différer la reconvoction à une date ultérieure. Décalage amplement justifié par le contexte.

Manifestement, telle n'est pas la priorité de nos ministères et du secrétaire général qui s'arc boute et se retranche derrière des arguties juridiques pour maintenir en l'état son ordre du jour et sa date de convocation.



Précisons ici, qu'il a fallu que ce soit les organisations syndicales qui demandent la réunion de présentation du dispositif sécurité dans chaque direction sachant que la majorité d'entre elles s'est dispensée de réunir les représentants du personnel... Dans ce contexte où nos ministères économiques et financiers ont perdu des collègues, morts dans les attentats, et un collègue douanier tué lors d'une mission, et où les agents s'interrogent sur le devenir de leurs missions et les moyens de les effectuer au service de la collectivité, nous regrettons que l'administration ne se soit pas saisie de cette opportunité pour démontrer, loin des formules incantatoires, son empathie et son sens des priorités.

De plus, pour ajouter à la confusion, elle nous propose en même temps un CTM exceptionnel le... 1er décembre sur les points exigés par les fédérations...; comprenez qui pourra. Et ce 26 novembre, au nom de l'« urgence juridique ». Les textes avant, les agents après...

Pendant le CTM prévu ce 26 novembre, se déroulera une réunion à la DGFIP entre le Directeur général (qui sera donc de fait absent du CTM, ce qui illustre l'intérêt de ce dernier pour lui) et les organisations syndicales des Finances publiques, suite à leur entrevue du 24 novembre avec le secrétaire d'État Christian Eckert...

La posture du secrétariat général sur le maintien du CTM du 26 novembre est incompréhensible alors qu'il était possible de le déplacer au 1er décembre pour faire suite à la demande des fédérations des finances qui souhaitent aborder prioritairement les points relatifs aux mesures annoncées par le Président de la République et au courrier que les Ministres ont envoyé aux fédérations.

Demander que les agents, les missions soient traités en premier au vu des événements n'est pas une demande dilatoire. Depuis des années et bien avant l'actuel gouvernement, Bercy a été soumis à une politique de réduction drastique de ses effectifs et d'abandon de ses missions. La logique austéraitrice et d'assujettissement des services de Bercy à la seule compétitivité des entreprises a démontré son incurie. De fait, le discours de F. Hollande à Versailles remet au cœur des enjeux de notre société, la nécessité de l'action publique et des outils qui lui sont indispensables pour mener à bien ses missions.

Dans ce contexte le positionnement de Bercy sur l'échiquier gouvernemental devrait constituer un marqueur d'orientations et d'engagement en faveur d'un retour et d'un renforcement de l'action publique.

L'heure est grave. Il est de la responsabilité des politiques de ne rien négliger et de ne pas se contenter d'effets d'annonce ou de simples expédients, visant à tranquilliser une opinion meurtrie. Rassurer est une chose, lutter en profondeur en est une autre.

Solidaires Finances ne peut accepter de faire comme si rien ne s'était produit. Sauf à considérer que notre rôle ne se résumerait qu'à gérer (expédier ?) les affaires courantes.

Pour notre fédération, les services publics sont dépositaires de la « chose publique », du « vivre ensemble », fondement de la République.



Solidaires Finances, BOITE 29 - 80 Rue de Montreuil 75011 PARIS -

Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 -

[www.solidairesfinances.fr](http://www.solidairesfinances.fr) - [solidairesfinances@solidairesfinances.fr](mailto:solidairesfinances@solidairesfinances.fr)